

Electricité: abolir les taxes de base, introduire des tarifs progressifs

Les organisations Associazione consumatrici e consumatori della Svizzera italiana (ACSI), Fédération romande des consommateurs (FRC), Stiftung für Konsumentenschutz (SKS), Fondation Suisse de l'Energie (SES), Greenpeace Suisse et WWF Suisse demandent l'élimination immédiate des mauvaises incitations tarifaires et la fin de la discrimination touchant les ménages et les PME économes en électricité. A l'avenir, les économies d'électricité doivent être financièrement récompensées et non pas punies, comme c'est le cas actuellement.

De mauvaises incitations tarifaires encouragent la consommation de courant électrique, au lieu de récompenser les comportements économes. Les taxes de base perçues par de nombreux distributeurs d'électricité défavorisent les ménages et PME qui économisent le courant. Car avec un modèle tarifaire comportant une taxe de base fixe le principe suivant s'applique: moins on consomme de courant, plus le prix moyen au kilowattheure (kWh) est élevé. Une réduction de moitié de la consommation de courant augmente le prix du kilowattheure de 15 à 25 %. Les efforts de réduction de la consommation n'en valent pas assez la peine.

Les ménages et les PME sont liés aux tarifs proposés par leur distributeur au moins jusqu'en 2014. Ce n'est qu'à cette date qu'ils pourront choisir librement leur fournisseur, comme les gros consommateurs en ont déjà la possibilité.

Les organisations citées présentent les revendications suivantes :

1. Les sociétés électriques doivent supprimer toutes les taxes de base fixes, comme le font déjà les services industriels de Lausanne, Bâle ou Zürich. Taxes de base et de puissance ainsi que frais de compteur sont à reporter sur le prix du kWh comme le sont les coûts de réseau. Les directions des sociétés électriques mais aussi les représentants des cantons et des villes dans leurs conseils d'administration portent la responsabilité de réaliser ce changement.
2. Une fois que les taxes de bases seront enfin abolies, une politique tarifaire orientée sur le futur doit être mise en place pour inciter financièrement ménages et PME à utiliser rationnellement l'électricité. Une consommation modeste d'électricité doit se traduire par un prix moyen au kilowattheure plus bas qu'en cas de consommation élevée. Des tarifs progressifs doivent inciter aux économies. Si nécessaire, les lois et ordonnances concernées doivent être adaptées.

Personnes de contact

Sara Stalder, SKS, 031 370 24 24
Monika Dusong, Présidente FRC, 021 331 00 90
Laura Regazzoni Meli, ACSI, 091 922 97 55
Ulrike Saul, WWF Schweiz, 021 966 73 73
Sabine von Stockar, SES, 044 271 54 64
Annette Reiber, Greenpeace Schweiz, 044 447 41 41